

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 02-02-2024 SUR LA CONSTITUTION DE LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE NOHEDES

Présents : 14 habitants

Animation : Bart RAYMAEKERS

Compte-rendu : Ignatius STEINMANN

Rappel : Ces Réserves sont constituées d'habitants volontaires, prêts à s'engager pour leurs concitoyens en danger, en cas de **sinistres d'importance** tels qu'éboulements, glissements de terrain, tremblements de terre, feux, inondations....

Dans un contexte de changement climatique se manifestant notamment par une sécheresse extrême et un manque d'eau de plus en plus criant les autorités souhaitent que les populations exposées aux risques soient mieux protégées. C'est aussi notre intérêt.

Une fois les équipes préparées et formées une simulation de sinistre pourra être organisée avec une intervenante extérieure afin de tester si la Réserve Communale est opérationnelle.

L'organisation prévue est la suivante :

Des cellules opérationnelles sont constituées :

1) DOS : Direction des Opérations de Secours

Sous l'autorité du Maire, secondé par un secrétariat, cette cellule recueille les données, communique avec les secours extérieurs, la Préfecture, informe la population, coordonne l'action de la Réserve Communale, etc...

Sont positionnés : Thierry BÉGUÉ, Nele VANDERMEULEN, Hélène BLANQUER

2) Equipes de terrain :

Il s'agit d'équipes ayant à intervenir directement auprès de sinistrés. Une bonne connaissance du terrain est nécessaire, des connaissances techniques et/ou des connaissances en gestes de premier secours sont indispensables. L'équipe doit pouvoir se rendre sur un terrain accidenté. **C'est pourquoi il est décidé de constituer plusieurs équipes autour de chauffeurs possédant des véhicules 4x4. L'équipage sera complété par 2 ou 3 personnes supplémentaires.**

Équipes : 1) Michel GOUGEON

2) Bernard ESCODA

3) Christian ISOARD

4) Ignatius STEINMANN (si véhicule 4x4 de la Mairie disponible)

Possible : Bin KROON (actuellement absent) et Bart RAYMAEKERS (pourrait s'adapter en fonction des besoins le jour « J »).

3) Hébergement :

Actuellement, il ne semble pas que ce volet soit prioritaire. En effet, le village dispose de nombreux gîtes, pas toujours occupés, mais aussi d'une salle de fêtes à grande capacité d'accueil. En revanche, un minimum d'équipement en lits d'urgence serait à prévoir.

Concrètement :

En cas d'alerte : SMS, tocsin, sirène d'alerte :

Les réservistes se rendent à la Mairie pour :

- 1) Constituer les équipes en fonction des personnes réellement présentes ce jour là à Nohèdes.
- 2) Prendre le matériel en fonction du problème signalé : tronçonneuse, brancard, trousse de 1^{er} secours, Talky-Walky, etc.....
- 3) Echanger des premiers éléments du problème avant de déclencher l'intervention.

Bart proposera une date pour montrer aux réservistes où se trouve le matériel, des tuyaux d'incendie, les systèmes d'alerte, comment et où s'en servir. Il sera probablement secondé par un pompier.

L'inventaire du matériel disponible est à faire.

Des achats seront à réaliser : Talkys-Walkys, brancards, lits d'appoints, groupe électrogène, trousse de secours, masques contre les fumées ou matières nocives.... Liste à compléter.

POUR CEUX QUI NONT PU VENIR A LA RÉUNION CE SOIR : *Il n'est pas trop tard pour vous manifester et pour vous engager. Pour être opérationnelle la Réserve Communale doit disposer de beaucoup de volontaires. Des jeunes seraient bienvenus, aucune personne de moins de 50 ans ne s'étant manifestée !*

Cela n'était pas prévu à l'ordre du jour mais un temps d'échange autour des OLD, l'Obligation Légale de Débroussaillage et l'entretien des sentiers de randonnée a eu lieu.